



BAREME DES TRANSACTIONS

Au 1^{er} janvier 2021

LOCAUX D'HABITATION - VENTE

Mandats de vente et de recherche

1 500 € si le prix honoraires inclus est inférieur ou égal à 30 000 €

5 500 € si le prix honoraires inclus est supérieur à 30 000 € et inférieur ou égal à 60 000 €

7 000 € si le prix honoraires inclus est supérieur à 60 000 € et inférieur ou égal à 140 000 €

Pour un prix de vente honoraires inclus supérieur à 140 000 € :

5% TTC du prix de vente honoraires inclus pour la tranche compris entre 0 € et 400 000 €

4% TTC du prix de vente honoraires inclus pour la tranche compris entre 400 001 € et 1 000 000 €

3% TTC du prix de vente honoraires inclus pour la tranche au-delà de 1 000 000 €

Immobilier Neuf

Vente au prix du promoteur (pas de surcoût)

Home Staging

Ajout de **0,5% TTC** du prix de vente honoraires inclus pour la prise en charge totale par l'agence du Home Staging avec un minimum de 800 € et 2 000 € maximum.

* arrondis possibles aux 50 € inférieurs

LOCAUX D'HABITATION - LOCATION

Mandats de location (nue ou meublée)

Locataire 7,2 % TTC du loyer annuel hors charges

correspondant à 50% des frais de visite du logement, de constitution du dossier et de rédaction du bail

Propriétaire 8,1 % TTC du loyer annuel hors charges

correspondant à 50% des frais de visite du logement, de constitution du dossier et de rédaction du bail, ainsi qu'à 100% des frais de recherche de locataires

Pour le locataire, ces honoraires sont pratiqués dans la limite des plafonds imposés par la loi ALUR lorsque celle-ci est applicable.

(Plafond pour le locataire = 10 euros du mètre carré de surface habitable)



BAREME DES TRANSACTIONS

Au 1^{er} janvier 2021

ETAT DES LIEUX - HABITATION ET ANNEXES

Logement vide		Logement Meublé	
Appartement Studio au T2	100 € TTC	Appartement Studio au T2	130 € TTC
Appartement T3 – T4	140 € TTC	Appartement T3 – T4	160 € TTC
Appartement T5 et +	160 € TTC	Appartement T5 et +	190 € TTC
Maison T1 - T3	180 € TTC	Maison T1 - T3	210 € TTC
Maison T4 et +	210 € TTC	Maison T4 et +	240 € TTC
Garage	60 € TTC		
Déplacement au-delà de 30km	55 € TTC		

Pour l'état des lieux d'entrée, les honoraires sont partagés entre le bailleur et le locataire.

Pour le locataire, ces honoraires sont pratiqués dans la limite des plafonds imposés par la loi ALUR lorsque celle-ci est applicable.

Le bailleur prendra en charge l'excédent.

(Plafond pour le locataire = 3 euros du mètre carré de surface habitable)

LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX

Mandats de vente et de recherche

9% HT du prix de vente honoraires inclus si le prix est inférieur ou égal à 80 000 €

7 000 € HT si le prix honoraires inclus est supérieur à 80 000 € et inférieur ou égal à 160 000 €

4,5% HT du prix honoraires inclus si le prix est supérieur à 160 000 €

Mandats de location

20 % HT du loyer annuel hors charges *

Dont 50% à la charge du bailleur et 50 % à la charge du locataire

* arrondis possibles aux 50 € inférieurs

ESTIMATIONS ET AVIS DE VALEUR

Appartement et Maison : **150 € TTC** - Biens particuliers : **sur devis**